



TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

Devenez Conducteur routier en suivant une formation professionnelle.

- ✓ Éligible au compte CPF.
- ✓ Formation diplômante.
- ✓ Possibilité de faire une VAE.

1. PRE-REQUIS - PUBLIC

Toute personne qui souhaite exercer le métier de Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur.

- ✓ Etre titulaire du permis B en cours de validité.
- ✓ Etre apte à la visite médicale préfectorale obligatoire
- ✓ Savoir lire et écrire la langue française.

2. OBJECTIFS GENERAUX

Etre capable de réaliser en sécurité un transport routier de marchandises avec un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise. Parcours diplômant.

3. CONTENU DE LA FORMATION

COMPÉTENCE 1: Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises.

COMPÉTENCE 2 : Conduire et manœuvrer un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises.







COMPÉTENCE 3: Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise.

COMPÉTENCE 4 : Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.

<u>COMPÉTENCE 5 :</u> Prévenir les risques, appliquer les règlementations en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident, à l'arrêt comme en circulation

<u>COMPÉTENCE 6</u>: Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure

COMPÉTENCE 7: Matières dangereuses formation initiale de bas (adr)

4. STAGE EN ENTREPRISE

1 semaine de stage en entreprise d'une durée de **35 heures**, afin d'être confronté au milieu professionnel. Mettre en pratique les enseignements acquis durant la formation. **Réaliser un dossier professionnel relatant l'expérience en stage**. **Dossier professionnel à présenter au jury de la session de validation**. Stage en entreprise soumis à la signature d'une convention tripartite.

5. METHODE et MOYENS PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Mises en situation, jeux de rôle.
- Séances de formation en salle.
- Dossier techniques remis au stagiaires Dossier professionnel.
- Aire de manœuvre
- Véhicules lourds de type porteur avec hayon
- Equipement de manutention, lots de charges, palettes, sangles
- Dispositif de liaison quai / véhicule







6. DUREE MODALITE DE L'ACTION DE FORMATION

Dates: Nous consulter

Horaires de formation: 8h-12h / 13h-16h

Formation en continue.

Effectif entre 4 et 16 stagiaires.

Lieu: Pistes d'apprentissage privées – ZAE du Larzat – 34750 Villeneuve les Maguelone

• Formateurs : Tous titulaires du diplôme BEPECASER Mention Lourds avec une expérience professionnelle et / ou expérience dans le domaine de l'animation pédagogique.

7. MODALITES DE SUIVI ET DE VALIDATION

Suivi :

Chaque apprenant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluation:

- 1. Epreuves anticipées (ETG, Hors circulation, circulation)
- 2. Evaluations continues effectuées au cours de la formation (ECF)
- 3. Réalisation d'un dossier professionnel (DP)
- 4. Epreuves de Synthèse réalisées par un binôme de jurys professionnels. :
- Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet.
- Questionnaire professionnel relatif à la connaissance des règlements concernant la circulation, la conduite d'un véhicule et les comportements du conducteur.
- Entretien technique
- 5. Entretien final avec le jury.

Validation :

En cas de réussite aux épreuves d'évaluation, obtention du Titre Professionnel de conducteur routier du transport de marchandises sur véhicule porteur (Niveau.5) délivré par le Ministère Chargé du Travail et de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue Social.

L'obtention du Titre Professionnel de conducteur routier de marchandises sur véhicule porteur permet de valider par équivalence :

- Le permis C
- La FIMO marchandises (Carte CQC)







- L'attestation de formation ou certificat ADR en Transport de Matières Dangereuses (formation de base)
- * Si candidat titulaire du permis C + FIMO à l'entrée en formation, la durée peut être ramenée à 210 heures.
- * Si candidat titulaire du permis C SANS FIMO à l'entrée en formation, la durée peut être ramenée à 315 heures.

Autorité responsable de la certification : Ministère chargé de l'Emploi (DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP)) Modalités d'élaboration de références : CPC Transport et logistique

Code CPF: 17403 Code RNCP: 1884

Code ROME: N4101 – Conduite de transport de marchandises sur longue distance.

N4105 – Conduite et livraison par tournées sur courte distance.

Code(s) NSF: 311u - Conduite des véhicules, conduite des engins de manutention et de levage

Date de l'arrêté : 26/09/2018- Entrée en vigueur le 19/01/2019 pour une durée de 5 ans.

Date de parution : 03/10/2018

